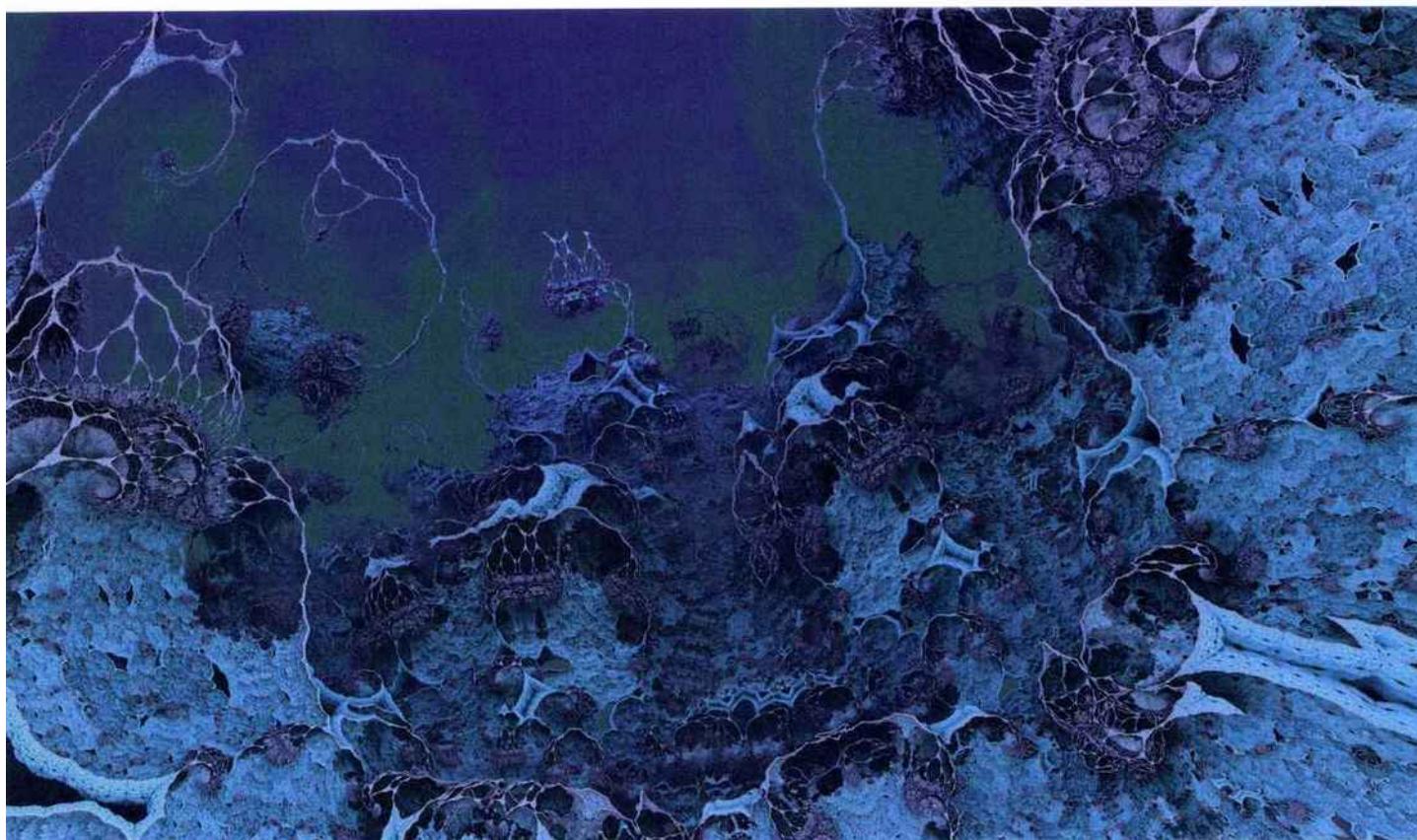




UN DIALOGUE IMPOSSIBLE ?



limiter les menaces de chaos. En 2009, la conférence de Copenhague se fracassait sur l'égoïsme des pays riches et de la Chine, incapables d'aboutir à un accord prenant en compte les préoccupations des pays les plus pauvres. La responsabilité de ces derniers est pourtant infime – l'Afrique contribue actuellement à moins de 5 % du total des émissions mondiales –, alors qu'ils sont les plus vulnérables à l'impact du réchauffement global, la grande majorité d'entre eux étant situés dans la zone intertropicale.

(1) John Holdren « Science and technology for sustainable well-being », *Science*, n° 5862, Washington, DC, 25 janvier 2008.

(2) Sur la trajectoire de la France, « Rapport annuel 2021 » du Haut Conseil pour le climat. Sur la condamnation de l'Allemagne : arrêt de la Cour constitutionnelle fédérale du 24 mars 2021. Sur la condamnation de la France : décision n° 427501 du Conseil d'État du 1^{er} juillet 2021.

(3) Armen Nersesyan et Sigfried Knasmueller, « Evaluation of the scientific quality of studies concerning genotoxic properties of glyphosate », pour l'Organisation non gouvernementale SumOfUs, 25 mars 2021.

Lors de la signature de l'accord de Paris en novembre 2015 (*lire l'article de Philippe Des-camps, page 21*), de nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer un « schisme de réalité », alors que d'autres parlaient d'un accord « historique ». Les premiers semblent avoir eu malheureusement raison. Les émissions ont grimpé de 41,5 gigatonnes par an en 2015 à 43,1 en 2019, alors qu'elles auraient dû baisser de près de 10 %. Aucun pays industriel significatif ne suit la trajectoire à laquelle il s'est engagé, et nous ne disposons plus que de 700 gigatonnes de CO₂ à émettre pour rester sous les 2 °C.

Faute de tenir leurs engagements internationaux transposés dans leur législation, l'Allemagne et la France viennent d'être condamnées par leurs propres juridictions suprêmes : Cour de Karlsruhe et Conseil d'État (2). Plusieurs États ou agences publiques n'hésitent pas

à jeter le discrédit sur la littérature scientifique pour complaire aux groupes de pression défendant la rentabilité à tout prix. Bien que ne ressortant pas du domaine climatique, un exemple

Les émissions ont grimpé de 41,5 gigatonnes par an en 2015 à 43,1 en 2019, alors qu'elles auraient dû baisser de près de 10 %

emblématique en la matière est celui fourni par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), qui refuse de reconnaître le glyphosate comme cancérigène probable, contrairement à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), sur la base d'études confidentielles commanditées par les industriels, quand bien même une analyse indépendante menée par deux scientifiques réputés montre leur piètre qualité (3). Le cynisme et le mépris du bien commun sous-tendent cette mise à distance de l'expertise scientifique pour fabriquer de l'ignorance (*lire l'encadré page 36*).

Face à un dérèglement climatique aux effets encore inégalement perceptibles, les citoyens s'interrogent légitimement sur le degré



d'urgence, les moyens à mobiliser et les sacrifices à consentir pour y faire face. Ils ont du mal à faire la part entre ce qui ressort des savoirs scientifiques (l'effet de serre, le calcul d'une température mondiale d'équilibre) et ce qui relève de la recherche : phénomènes encore mal expliqués ou hypothèses causales pouvant prêter à discussion et controverses – le hiatus climatique (froid) des années 1960-1970 ou le possible ralentissement des courants marins chauds de la dérive nord-atlantique. En France, la formation scolaire pêche particulièrement en présentant la connaissance comme un dogme, préparant mal le citoyen en devenant à faire le tri entre corpus de savoirs bien établis et faisant consensus (ce qui relève de la science) et savoirs en cours de construction (ce qui relève de la recherche). Les fluctuations du discours politique sur la

question climatique, au gré des alternances ou de l'actualité, font également obstacle à la cristallisation de l'opinion sur un problème multifactoriel dont chacun est en partie responsable, mais dont la solution réside clairement dans des arbitrages à faire au plus haut niveau.

L'expérience de la convention citoyenne pour le climat (CCC), dont la mission était de « *définir une série de mesures permettant d'atteindre une baisse d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 (par rapport à 1990) dans un esprit de justice sociale* », montre l'intérêt et l'importance de l'appropriation collective des enjeux climatiques. Cent cinquante citoyens tirés au sort, sans culture scientifique supérieure à la moyenne et sans sensibilité particulière à la question climatique, ont pu se forger une opinion à travers un cheminement personnel inséré dans un parcours collectif. Ils ont proposé un ensemble de 149 recommandations au potentiel réellement transformateur, même s'ils ont laissé de côté des points importants comme la taxe carbone ou la réduction du temps de travail. En dépit de l'engagement du chef de l'État à traiter ces recommandations « *sans filtre* », le Parlement a finalement produit un texte de loi indigent, bien loin des ambitions affichées par la CCC. Ici encore, le pouvoir d'influence de différents lobbys – par exemple celui du transport aérien, pourtant très dépendant des subventions publiques – a tué dans l'œuf une promesse d'avancées à la hauteur des enjeux.

Le savant et le gourou

Beaucoup de scientifiques font avec amertume le constat que leur parole a peu de poids, dès lors que leurs découvertes vont à l'encontre des intérêts socioéconomiques dominants ou pourraient contraindre les gouvernements à prendre des décisions perçues négativement par leur base électorale. Ils sont aussi confrontés à l'émergence de sociétés où le gourou est facilement préféré à celui qui questionne le monde et où la croyance prend le pas sur la raison. Enfin, ils prennent pleinement conscience que malentendus et confusions sont des obstacles majeurs à un dialogue constructif entre eux et les différents acteurs de la société. Les divergences profondes d'intérêts, de hiérarchies de valeurs et de pratiques ont un poids souvent plus important que les arguments rationnels fondés sur des faits.



Face aux attentes bien souvent contradictoires de ses interlocuteurs, il n'est pas toujours facile pour le scientifique de bien cerner jusqu'à quel point il peut simplifier la formulation des connaissances, leurs limites et les incertitudes, pour faire ressortir les implications de ses découvertes, le plaçant ainsi de facto dans un rôle de lanceur d'alerte. Certains refusent d'assumer ouvertement cette forme d'engagement. Pour eux, un message neutre et factuel est nécessaire afin de garantir la crédibilité du messenger et de maintenir le savoir à distance de l'instrumentalisation, dans la lignée d'Isaac Newton déclarant : « *Je sais calculer le mouvement des corps pesants, mais pas la folie des foules.* »

Pour d'autres, au contraire, la stricte neutralité n'est plus envisageable dès lors que leurs recherches ont des implications fortes et immédiates. Lorsqu'il est avéré que certaines régions du monde vont devenir inhabitables par submersion ou bien du fait du dépassement des seuils de températures physiologiquement tolérables par les organismes humains, le scientifique peut se contenter d'informer sur le résultat immédiat de ses recherches : la mer va monter de telle hauteur ; la température va augmenter de telle valeur. A contrario, il peut adopter une vision systémique qui va le pousser à mettre en garde contre les conséquences vraisemblables pour les populations. Ces conséquences sont difficiles à cerner précisément, car on ne dispose d'aucune loi physique ni de protocole expérimental pour valider les projections socioéconomiques des effets du dérèglement climatique. Mais alerter sur les impacts potentiels du dérèglement climatique consiste déjà à prendre parti. C'est davantage vrai encore quand on affirme qu'on ne peut pas lutter contre ces impacts en recourant à des mesures de sécurisation à court terme qui s'appuient elles-mêmes sur des émissions additionnelles de gaz à effet de serre – par la climatisation ou l'enneigement artificiel par exemple –, renforçant par là même la cause du problème que l'on s'efforce de traiter.

L'essentiel reste de permettre aux interlocuteurs de bien séparer ce qui est du domaine de la connaissance scientifique, de la spéculation (qui est au cœur du métier de chercheur) et de la préconisation (la part citoyenne du scientifique chercheur), sachant que la réception du



message par ses destinataires se fait à travers une série de filtres liés à leur personnalité (culture, croyances, sensibilité au risque) et à leur position sociale (notamment les conflits d'intérêts et d'usages que cette dernière peut susciter). Il semble donc vain de considérer que le dialogue entre scientifiques et citoyens puisse échapper à une certaine forme de subjectivité et d'engagement.

Hicham Berrada 
« Céleste », 2014

Face à une demande grandissante de la société, nombre de scientifiques du climat et de l'environnement ressentent le besoin de développer un cadre de réflexion collectif au sein de la communauté académique sur l'éthique et la responsabilité de nos engagements publics comme de nos pratiques. Ceci a notamment motivé la création du mouvement « Labo 1.5 » (4), qui vise à mieux comprendre et réduire l'empreinte environnementale de la recherche. Ce faisant, les chercheurs se heurtent à une contradiction centrale : s'ils doivent montrer l'exemple, jusqu'où peuvent-ils aller sans que la qualité de leur travail en soit trop affectée ? Ce tirailllement entre l'objectivité nécessaire à une bonne recherche et la subjectivité qui sous-tend l'engagement au service de la société n'est pas nouveau, mais les crises environnementales le remettent au premier plan.

**Bien séparer ce qui est
du domaine de la connaissance
scientifique, de la spéculation
et de la préconisation**

(4) Voir le site : <https://labos1point5.org>

Thierry Lebel